



Double emploi (apprentissage)

Par **Flavien**, le **13/04/2010** à **12:28**

Bonjour, je suis actuellement en apprentissage en électricité industrielle, je suis deux semaines en cours et deux semaines en entreprise. Je voulais savoir si en plus de mon apprentissage j'avais le droit de travailler a temps partiel (horraires aménagés) dans une autre entreprise ?

Par **sparte consulting**, le **13/04/2010** à **14:08**

BOnjour,

Il n'existe pas de réponse claire à votre question.

En effet, cela dépend à la fois du nombre d'heures de votre contrat actuel ainsi que des termes meme de celui ci (exclusivité, non concurrence etc...) ainsi que du type de contrat que vous souhaitez signer par ailleurs et du statuts que vous auriez (salarié, étudiant...)

Bref, quoi qu'il en soit et au vue de ce que vous dites, il me parait tres peu probable que cela vous soit possible étant donné que la plus part des contrats d'alternance sont déjà a temps pleins.... mais sait on jamais...